

Juillet 2002

Québec, le 11 juillet 2002

Monsieur Fernand Fissette
Directeur des études
Cégep de La Pocatière
140, 4^e avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme *Gestion financière informatisée*

Monsieur le Directeur,

La Commission a pris connaissance de la documentation que vous lui avez adressée à propos du suivi de l'évaluation du programme d'AEC en « *Gestion financière informatisée* » au Centre d'études collégiales de Montmagny.

Vous soulignez, notamment, qu'une même équipe programme a été responsable de l'offre de formation pour les deux cohortes d'élèves inscrits après l'autoévaluation et que celle-ci s'est réunie régulièrement au cours de la période concernée ; que des activités de perfectionnement sur l'approche par compétence ont permis à plusieurs membres de l'équipe programme de revoir leurs méthodes pédagogiques et d'améliorer leurs interventions ; que la structure organisationnelle et l'encadrement pédagogique du programme ont été renforcés, grâce au travail d'une conseillère pédagogique et de coordonnateurs de programmes actifs en même temps dans les programmes de DEC dispensés à Montmagny et à La Pocatière.

La Commission estime que la pertinence et la diversité des actions posées par le Collège pour donner suite à la recommandation formulée dans son rapport ont manifestement aidé à remédier au problème soulevé, concernant l'encadrement et le perfectionnement des enseignants actifs dans le programme.

La Commission a aussi noté les efforts réalisés pour donner suite aux suggestions qu'elle avait faites : ajout d'une formation en langue seconde ; élaboration d'un nouveau guide de stages.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer